

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ASSURER QUE LES  
EMPLOIS SERONT CONSERVÉS ADVENANT LA VENTE DE LA  
CANADAIR

**M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis):** Monsieur le Président, une étude confidentielle du gouvernement fédéral démontre que le Québec occupe 51 p. 100 du marché de l'aérospatiale au Canada contre 46 p. 100 pour l'Ontario et 3 p. 100 pour le reste du pays.

J'aurais une question à poser à l'honorable ministre de l'Expansion industrielle régionale.

Le ministre veut-il clairement, ce matin, donner l'assurance à la Chambre que toute vente possible de la Canadair assurera aux employés que leur emploi sera conservé, deuxièmement, que l'enquête et l'étude Burns Fry sera rendue publique, celle qui se réfère à la vente possible de la Canadair et, troisièmement, promettre qu'il va cesser d'ouvrir les livres de la Canadair à des compagnies comme . . .

[Traduction]

**M. le Président:** A l'ordre, je vous prie. Cela fait bien des questions en une seule.

**L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, je pense avoir donné une réponse pleine et complète à la première question du député. En ce qui concerne ses deuxième et troisième questions, je tiens simplement à lui assurer que, pour ce qui est des négociations qui se poursuivent relativement à Canadair, le gouvernement du Canada a le rapport Burns en main. Vu que certaines parties de ce rapport sont relativement confidentielles sur le plan commercial, nous ne pensons pas qu'il soit opportun de le divulguer pour l'instant. Je peux cependant garantir au député que si nous pouvions entamer des négociations qui mèneraient à la vente de Canadair, les renseignements qui n'ont pas une portée commerciale seraient pleinement divulgués.

L'INCIDENCE DE LA VENTE DE DE HAVILLAND SUR LES  
CONTRATS DE CANADAIR

**M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis):** Monsieur le Président, je voudrais poser une brève question supplémentaire. Le ministre nous garantira-t-il qu'aucun des 500 emplois de sous-traitance qui existent maintenant à Canadair ne seront transférés à la nouvelle entreprise Boeing de Toronto dans le cadre de la vente de de Havilland à Boeing?

**L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, comme les députés s'en souviendront, avant l'ajournement de Noël, je pense que nous avons tous convenu que l'affaire de de Havilland devrait être examinée par un comité de la Chambre. Sauf erreur, on se prépare maintenant à commencer les audiences. Je signale au député que, s'il s'intéresse à ce genre de questions, c'est dans le cadre des délibérations d'un tel comité qu'il devrait les poser. Je peux certes lui garantir qu'il recevra une réponse appropriée.

Questions orales

[Français]

ON DEMANDE DES GARANTIES AU GOUVERNEMENT

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, je désire moi aussi poser ma question au ministre de l'Expansion économique régionale, à la suite d'une réunion que mon chef et moi avons eue avec des travailleurs et les représentants des 5,000 travailleurs de la Canadair qui, eux aussi, sont troublés par la des industrialisation dans la région de Montréal.

Si le gouvernement tient à sa décision de privatiser la Canadair, est-ce que le gouvernement garantirait le plein droit de scrutin à un comité parlementaire bien avant la vente, et est-ce que le gouvernement garantirait de ne pas vendre la Canadair sans l'approbation spécifiquement votée par le Parlement du Canada?

[Traduction]

**L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, je tiens encore une fois à assurer à notre collègue et à tous les députés de la Chambre que nous tenons certainement tout autant que n'importe quel député de l'opposition à préserver les emplois à Canadair. La principale préoccupation du gouvernement est de sauvegarder Canadair, d'en assurer la prospérité et de l'aider à poursuivre son activité non seulement dans le domaine de l'aérospatiale, mais aussi dans les domaines connexes. Nous sommes persuadés que les mesures que nous prenons et les négociations que nous poursuivons avec les acheteurs éventuels constituent le meilleur moyen d'assurer la viabilité de Canadair à long terme et la préservation des emplois de ses travailleurs.

L'EXAMEN PAR LE PARLEMENT

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire. Comme il est évident que le gouvernement a cafouillé dans l'affaire de la société de Havilland, en cherchant à conclure une transaction à l'insu du Parlement, le ministre promet-il de faciliter l'examen approfondi par le Parlement de tout projet concernant la vente de Canadair et de faire approuver par le Parlement, au moyen d'un vote, la vente éventuelle de Canadair, afin que nous puissions nous assurer que ces emplois seront protégés, au lieu de simplement nous fier à la parole du gouvernement?

**L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, je réponds encore une fois au député que si je me félicite tellement de l'examen par le comité de l'affaire de Havilland, c'est entre autres à cause du plaisir que j'éprouverai à voir certains députés de l'opposition ravalier leurs paroles à propos du marché conclu entre le gouvernement du Canada et la société Boeing au sujet de la de Havilland. En résumé, c'est un marché intéressant à la fois pour les travailleurs de de Havilland et pour les Canadiens. Encore une fois, je puis assurer au député que nous n'envisageons pour Canadair qu'une entente favorable de ce genre.